

Enregistrement et demande d'accès au site Salon VIP des conseillers

Régimes d'épargne et de retraite collectifs

Section 1 - Agent attiré (firme ou particulier indiqué sur votre permis)

GF11986B

Sélectionnez une option :

Firme – code de conseiller

Particulier – code de conseiller

Bureaux de vente de Manuvie

Calgary Halifax London Montréal Québec Toronto Vancouver

Firme principale (Attention – Le contact principal de la firme est le même que celui qui est indiqué à la section 2.)

Particulier – Nom

Prénom

Sexe Homme Femme

Langue de correspondance

Français

Anglais

Titre

Entreprise

Adresse d'affaires (numéro, rue, bureau)

Ville

Province

Code postal

N° téléphone

N° télécopieur

Courriel

Firme	OU	particulier	Code de conseiller	Nom de la firme	Nom	Prénom
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				

Indiquez tout autre particulier ou firme par l'entremise desquels vous souscrivez des affaires auprès des régimes d'épargne et de retraite collectifs (RERC) et qui a besoin d'un accès au Salon VIP des conseillers.

Section 2 - Représentant désigné avec accès Web principal (signataire autorisé Internet du conseiller)

Même que l'agent attiré indiqué à la section 1 (L'accès Web peut être accordé uniquement à un particulier, et non à une firme.)

Nom

Prénom

Sexe Homme Femme

Langue de correspondance

Français

Anglais

Titre

Entreprise

Adresse d'affaires (numéro, rue, bureau)

Ville

Province

Code postal

N° téléphone

N° télécopieur

Courriel

L'accès sans restriction au Salon VIP permet d'accéder à un état consolidé de l'actif sous gestion et des commissions versées à la firme ou à l'agent. Le contact principal ci-après est autorisé à accorder l'accès à d'autres personnes au sein de la firme ou à d'autres employés de l'agent.

(suivi à l'endos)

Section 3 - Liste des clients des régimes d'épargne et de retraite collectifs de Manuvie

L'accès au Salon VIP des conseillers sera accordé à tous les clients pour lesquels la firme ou le particulier est l'agent attiré. Veuillez noter que le Salon VIP des conseillers affiche seulement des renseignements d'ordre général sur le client. L'accès à des renseignements précis sur les clients et les participants doit être autorisé par le responsable du régime pour chacun des clients. Si vous n'avez pas déjà accès aux renseignements détaillés pour un client particulier, vous devez demander au responsable du régime de signer un formulaire d'autorisation.

N° Client	Nom du client
RS	
RS	
RS	
RS	
RS	

Veuillez indiquer ci-dessous les autres clients auxquels vous fournissez des services, mais pour lesquels vous n'êtes pas nécessairement l'agent attiré. Vous devez également annexer un formulaire d'autorisation du responsable de régime pour ces clients.

Section 4 - Accès Web additionnel - Autres accès Web

Accès à tous les clients de la section 3 **OU** Accès à certains clients – précisez chaque client

Nom Prénom

Sexe Homme Femme Langue de correspondance Français Anglais

Titre Entreprise

La même que celle indiquée à la section 1

Adresse d'affaires (numéro, rue, bureau)

Ville Province Code postal

N° téléphone N° télécopieur Courriel

Type d'accès – Sélectionnez toutes les cases qui s'appliquent :

Accès de base de conseiller – Permet à l'utilisateur d'accéder à l'actif sous gestion des clients, au matériel promotionnel et à des outils et des liens utiles

Commissions – Permet à l'utilisateur d'accéder aux relevés de commissions et aux renseignements sur les commissions acquises

Accès de base de conseiller de responsable de régime* – Permet à l'utilisateur de télécharger et de consulter des rapports propres au client

Demande de renseignements sur le compte (sans objet pour les régimes à prestations déterminées)* – Permet à l'utilisateur de consulter les renseignements personnels des participants

Accès au client

N° Client	Nom du client	Accès de base de conseiller de responsable de régime	Demande de renseignements sur le compte
RS			
RS			

Veuillez indiquer tout autre représentant de votre firme pour lequel un accès Web est requis. Ce représentant n'est PAS autorisé à accorder l'accès à d'autres personnes. Veuillez noter que l'accès aux renseignements personnels des participants doit être limité aux personnes qui ont besoin de l'information dans l'exercice de leurs fonctions. Dans certains cas, ces renseignements peuvent être utiles, mais ce n'est pas une raison suffisante pour y donner accès. Avant d'accorder l'accès à d'autres utilisateurs, vous devez déterminer si ces personnes pourraient exécuter leurs tâches sans avoir accès à ce site. Le cas échéant, nous vous recommandons fortement de ne pas leur accorder l'accès. Vous êtes également tenu de nous aviser de toute modification ou suppression d'accès dans les plus brefs délais.

* L'accès sera donné uniquement aux clients pour lesquels le responsable du régime a accordé une autorisation à l'agent attiré.

Section 4 - Accès Web additionnel - Autres accès Web

Accès à tous les clients de la section 3 **OU** Accès à certains clients – précisez chaque client :

Nom Prénom

Sexe Homme Femme Langue de correspondance Français Anglais

Titre Entreprise

La même que celle indiquée à la section 1

Adresse d'affaires (numéro, rue, bureau)

Ville Province Code postal

N° téléphone N° télécopieur Courriel

Type d'accès – Sélectionnez toutes les cases qui s'appliquent :

- Accès de base de conseiller – Permet à l'utilisateur d'accéder à l'actif sous gestion des clients, au matériel promotionnel et à des outils et des liens utiles
- Commissions – Permet à l'utilisateur d'accéder aux relevés de commissions et aux renseignements sur les commissions acquises
- Accès de base de conseiller de responsable de régime* – Permet à l'utilisateur de télécharger et de consulter des rapports propres au client
- Demande de renseignements sur le compte (sans objet pour les régimes à prestations déterminées)* – Permet à l'utilisateur de consulter les renseignements personnels des participants

Accès au client

N° Client	Nom du client	Accès de base de conseiller de responsable de régime	Demande de renseignements sur le compte
RS			
RS			

* L'accès sera donné uniquement aux clients pour lesquels le responsable du régime a accordé une autorisation à l'agent attiré.

Signature

À titre de signataire autorisé Internet du conseiller, j'autorise par les présentes les personnes dont les noms figurent ci-dessus à accéder à tous les renseignements autorisés des clients sur les régimes et les sous-groupes fournis dans le Salon VIP des responsables, des conseillers et des participants de régimes d'épargne et de retraite collectifs de Manuvie et j'accepte d'assumer toute responsabilité en cas d'utilisation malveillante des renseignements pouvant en découler.

À titre de contact principal (signataire autorisé Internet du conseiller), j'accepte par les présentes d'être lié par ce qui suit :

- Je dois aviser, par écrit et dans les plus brefs délais, Manuvie de toute modification de l'autorisation d'un conseiller de consulter des renseignements sur le régime ou le participant.
- J'accepte d'assumer toute responsabilité en cas d'utilisation malveillante de renseignements par les conseillers autorisés, le cas échéant.
- Je conviens que Manuvie peut modifier, en tout temps, et sans préavis, les services fournis, en totalité ou en partie, dans les sites Salon VIP des RERC de Manuvie. Je reconnais que les sites Salon VIP des RERC de Manuvie peuvent être périodiquement non disponibles pour des raisons de maintenance ou autres motifs raisonnables.
- Je donnerai accès au Salon VIP des conseillers, des responsables de régimes et des participants uniquement aux personnes qui en ont besoin aux fins du régime.

Signature du signataire autorisé Internet du conseiller

Titre Nom (en lettres moulées)

Fait à Date

Mise en garde – Bien que tout ait été mis en œuvre pour assurer l'exactitude des renseignements contenus dans le Salon VIP, aucune garantie formelle ou tacite n'est accordée quant à l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité des renseignements. De plus, Manuvie ne peut être tenue responsable de toute erreur ou omission touchant les renseignements fournis, ni des conséquences résultant de leur utilisation.

manuvie.ca



Le nom Manuvie, le logo qui l'accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

GF11986B SLX GS 03/17